

écoliers et la populace l'accompagnèrent jusqu'à son domicile en le huant et en lui lançant des pierres. La police intervint; deux ou trois écoliers ainsi qu'un *taffetatier* furent arrêtés, et le tumulte cessa. Antoine Nivoley et les six professeurs tinrent le collège jusqu'à l'installation des Pères de l'Oratoire, qui n'eut lieu que vers la fin du mois de juin 1765. Les Jésuites quittèrent bientôt Lyon pour se rendre dans le comtat Venaissin. (Extrait des notes manuscrites jointes à deux pièces d'un recueil de la Bibliothèque de Lyon, n° 23585. Voyez aussi la plainte rendue par le procureur du roi, M. Peysson de Bacot, le même jour, 2 avril.)

1829. 1. Mort, à Paris, de M. le marquis d'Herbouville, pair de France, ancien préfet du Rhône.

1561. 2. Bataille des *Tards-Venus*, livrée près de Brignais, à trois lieues au-dessous de Lyon. L'armée française est mise en déroute; plusieurs seigneurs restent sur la place; le général et son fils sont mortellement blessés. *Art de vérifier les dates*, 1,600. — En ce temps là le duc de Berry était lieutenant du roi dans le Lyonnais. *Ord. des rois de France*, V, 218, 218.

1805. » Fondation de la société des Amis du Commerce et des Arts. (*Indicateur de 1810*, page 95. *Bulletin de Lyon* du 28 floréal, au XIII.)

1775. 3. Délibération consulaire portant qu'il sera payé 300 livres à l'auteur du Mémoire qui aura le mieux traité les *Moyens de procurer la meilleure eau aux citoyens de cette ville*. — « En 1646, dit Poullin de Lumina (*Hist. de Lyon*, page 275), le défaut d'eau dans la partie de la ville située entre les deux rivières, fit former le projet de construire des pompes sur le Rhône, pour la distribuer dans des fontaines, qu'on se proposait d'établir dans les différens quartiers et qui auraient servi à l'ornement de la ville et à l'utilité publique; mais cette entreprise n'eut pas lieu, soit que la grandeur de la dépense eût découragé, ou que l'alternative des grandes crues et des grands abaissemens du lit de ce fleuve, en eussent fait prévoir l'exécution impossible. Les Romains s'y étaient pris d'une façon à en éterniser le succès. Ils avaient pris l'eau du Rhône à quelques lieues au-dessus de la ville, et l'y avaient fait conduire par un canal, ou espèce de béal, pour me servir du langage usité dans ces provinces, qui, longeant les côteaux qui bordent ce fleuve, venait aboutir à l'endroit où est le bassin de Saint-Clair, d'où l'eau se distribuait dans les différens quartiers, pour le nettoyage des rues et l'usage public. La pente extraordinaire de ce fleuve leur avait donné toute la facilité qu'ils avaient pu souhai-